

JOURNAL OFFICIEL

DE LA REPUBLIQUE TOGOLAISE

PARAISANT LE 1^{er} ET LE 16 DE CHAQUE MOIS A LOME

TARIF

ACHAT	ABONNEMENT ANNUEL	ANNONCES
<ul style="list-style-type: none">• 1 à 12 pages..... 200 F• 16 à 28 pages 600 F• 32 à 44 pages 1000 F• 48 à 60 pages 1500 F• Plus de 60 pages 2 000 F	<ul style="list-style-type: none">• TOGO..... 20 000 F• AFRIQUE..... 28 000 F• HORS AFRIQUE 40 000 F	<ul style="list-style-type: none">• Récépissé de déclaration d'associations 10 000 F• Avis de perte de titre foncier (1^{er} et 2^e insertions) 20 000 F• Avis d'immatriculation 10 000 F• Certification du JO 500 F

NB. Le paiement à l'avance est la seule garantie pour être bien servi.

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à l'EDITOGO Tél. : (228) 22 21 37 18/22 21 61 07/08 Fax (228) 22 22 14 89 - BP 891 - LOME

DIRECTION, REDACTION ET ADMINISTRATION

CABINET DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE - TEL : 22 21 27 01 - LOME

SOMMAIRE

PARTIE NON OFFICIELLE

AVIS, COMMUNICATIONS ET ANNONCES

CONSERVATION DE LA PROPRIETE FONCIERE

(Avis de demande d'immatriculations) 1

Le service du journal officiel décline toute responsabilité quant à la teneur des actes publiés sous cette rubrique

Toutes personnes intéressées sont admises à former opposition à la présente immatriculation des mains du Conservateur soussigné, dans le délai de trois mois à compter de l'affichage du présent avis qui aura lieu incessamment en l'auditoire des tribunaux civils de Lomé, Amlamé, Dapaong, Kara, Aného, Tsévié, Kévé, Kpalimé, Sotouboua et Bassar.

GRAND LOME

Suivant réquisition, n° 230700266-GL déposée le 17/07/2023, M. ASSOUMA FOUSSINI, profession : commerçant, demeurant et domicilié à ADOUGBA vers L'EPP, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06 a 02 ca ; situé à LOME AGOENYIVE, connu sous le nom de Ahonkpoè, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé 2 et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété GBONVI et à l'Est par une rue de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700267-GL déposée le 17/07/2023, M. ADEYEMON RABIWOU, profession : Vendeurs sur les marches et assimilés, demeurant et domicilié à KEGUE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02 a 41 ca, situé à Agoenyivé, connu sous le nom de Sorad, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé1 et borné au Nord par une rue de 70 m et au Sud, Est et Ouest par le lot N°246 A.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700268-GL déposée le 17/07/2023, M. AKPIN KOMENAN, profession : Agents commerciaux, demeurant et domicilié à AKATO VIEPE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03 a 32 ca, situé à AFLAO, connu sous le nom de Akato Viépé, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord, à l'Ouest et au Sud par la propriété DUNKU et à l'Est par une rue de 16 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700269-GL déposée le 17/07/2023, M. ATCHANVI KOFFI, profession : Salarié, demeurant à AKATO - VIEPE et domicilié à MAISON ATCHANVI NON LOIN DE L'ECOLE PUBLIQUE D'AKATO VIEPE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03 a 01 ca, situé à AFLAO KLEME, connu sous le nom de Kpodzi, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété NOBO, à l'Est par la propriété YEHOUESSI et au Sud par une rue de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700270-GL déposée le 17/07/2023, Mme GBAMA ADJOAVI AKOFA, profession : Salariée, demeurant à AGOE LOGOPE et domiciliée à MAISON NON LOIN DE LA PHARMACIE ESPACE VIE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02 a 81 ca, situé à Agoenyivé, connu sous le nom de Logoté, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé1 et borné au Nord par une rue non dénommée de 14 m, au Sud par le lot N°475, à l'Est par le lot N°475 et à l'Ouest par le lot N°472 bis.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700271-GL déposée le 17/07/2023, Mme GBEGNEDJI ISABELLE A. E, profession : Commerçante, demeurant et domiciliée à LOGOPE VERS EPP, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02 a 90 ca, situé à AGOENYIVE, connu sous le nom de Logopé, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé1 et borné au Nord par une rue de 14 m et à l'Est, au Sud et à l'Ouest par respectivement les lots N° 480, 478 et 476.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700272-GL déposée le 17/07/2023, Mme GBEGNEDJI ISABELLE A. E, profession : Commerçante, demeurant et domiciliée à LOGOPE VERS EPP, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05 a 79 ca, situé à AGOENYIVE, connu sous le nom de Logopé, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé1 et borné au Nord et à l'Ouest par respectivement les lots N° 480 et 478, à l'Est par un lot non numéroté et au Sud par une rue de 14 m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700273-GL déposée le 17/07/2023, Mme EPANI ABLAN, profession : ménagère, demeurant et domiciliée à ADETICOPE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03 a 00 ca, situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de Nonligui, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé6 et borné au Nord, à l'Est et au Sud par la propriété MONDJRO et à l'Ouest par une rue existante de 14 m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700274-GL déposée le 17/07/2023, M. SOMABEY YAOVI HATI, profession : sans profession, demeurant et domicilié à NON LOIN DE LA BRASSERIE BB LOME ET DE LA TV7, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06 a 00 ca, situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de Nonligui, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé6 et borné au Nord, à l'Est et au Sud par la propriété MONDJRO et à l'Ouest par une rue de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700275-GL déposée le 17/07/2023, M. KOLANI LOREMPO, profession : Techniciens comptables, demeurant et domicilié à FOREVER, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 01 a 42 ca, situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de Attiyikpodji, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé2 et borné au Nord par le croisement d'une rue dénommée et de la route LEGBASSITO AGOSSITO de 20 m, au Sud par la propriété ADAMADO, à l'Est par la route LEGBASSITO AGOSSITO de 20 m et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700276-GL déposée le 17/07/2023, Mme MONDEDJI ABLA DELA EPSE TSIKPLONOU, profession : Biologistes, botanistes, zoologistes et assimilés, demeurant et domiciliée à AGBALEPEDO, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03 a 40 ca, situé à AGOENYIVE, connu sous le nom de Sakplèto-kopé, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé6 et borné au Nord par une rue non dénommée de 14 m, à l'Est par le lot n° 124bis, au Sud par le lot n° 126bis et à l'Ouest par le lot n° 123bisA.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700277-GL déposée le 17/07/2023, Mme MONDEDJI ABLA DELA EPSE TSIKPLONOU, profession : Biologistes, botanistes, zoologistes et assimilés, demeurant et domiciliée à AGBALEPEDO, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 05 a 19 ca, situé à AGOENYIVE, connu sous le nom de Sakplèto-kopé, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé6 et borné au Nord et à l'Ouest par des rues non dénommées de 14 m chacun, à l'Est par le lot n° 85 et au Sud par le lot n° 87.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700278-GL déposée le 17/07/2023, M. MAWUSSI KOMI, profession : Sans profession, demeurant à DJIDJOLE et domicilié à MAISON MAWUSSI NON LOIN DU MOTEL LUXEMBOURG 07BP 5678, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02 a 85 ca, situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de Akato-Avoeme, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord, à l'Ouest et au Sud par la propriété AGBEVE et à l'Est par une rue de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700279-GL déposée le 17/07/2023, Mme ASSIGBE ABLAM NELLY GLORIA, profession : Etudiante, demeurant et domiciliée à ZANGUERA, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 06 a 29 ca, situé à SANGUERA, connu sous le nom de Fozui Anyigbe, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé5 et borné au Nord par une rue non dénommée de 14 m, à l'Est par une rue non dénommée de 16 m et au Sud par la collectivité KOUDAKPO.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700280-GL déposée le 17/07/2023, M. SOHOUBO TSEDEKE, profession Employés du service d'ordonnancement de la production, demeurant et domicilié à KPOGAN, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 02 a 98 ca, situé à BAGUIDA, connu sous le nom de Kpogan-Gakpoto, préfecture de Golfe, commune de Golfe6 et borné au Nord par une rue de 16 m, à l'Est par une rue de 14 m et au Sud et à l'Ouest par la propriété SIMADOU Koffi.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700281-GL déposée le 17/07/2023, M. KLOUVI KODJO WOPOADI, profession : ingénieur informaticien, demeurant et domicilié à DAGUE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03 a 09 ca, situé à DAGUE, connu sous le nom de Agbledji, préfecture des Lacs, commune de Lacs3 et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AGBATSI Ayao et au Sud par une rue non dénommée de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700282-GL déposée le 17/07/2023, M. KLOUVI KODJO WOPOADI, profession : ingénieur informaticien, demeurant et domicilié à DAGUE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06 a 05 ca, situé à DAGUE, connu sous le nom de Agbledji, préfecture des Lacs, commune de Lacs3 et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété KPODAR Anani Kokou Joel et au Sud par une rue non dénommée de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700283-GL déposée le 17/07/2023, M. HINNEKOU TEKOU, profession : Chauffeur de taxis et conducteurs d'automobiles et de camionnettes, demeurant et domicilié à AVENOU, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 03ca situé à ADETIKOPÉ, connu sous le nom de Akplome, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé6 et borné au Nord, à l'Ouest et au Sud par la propriété KOMI Kossi et à l'Est par une rue non dénommée de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700284-GL déposée le 18/07/2023, M. AFODEGNADJI KOMI NONO, profession : comptable, demeurant et domicilié à AGOE PLATEAUX, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02 a 97 ca, situé à TOTSI, connu sous le nom de Nyivémé, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé1 et borné et au Nord, à l'Est et au Sud par respectivement les lots N° 1179, 1181 et 1180 B.

Il déclare que ledit immeuble appartient à la société civile immobilière DAYIM et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700285-GL déposée le 18/07/2023, M. HOUNAKEY AKAKPO KOSSI, profession : Avocat, demeurant et domicilié à ATIEGOU, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01 a 59 ca, situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de Apedokoe Gbomame, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord par une rue de 12 m et à l'Est, à l'Ouest et au Sud par le lot n° 23971 B.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700286-GL déposée le 18/07/2023, M. ASSIGNON Leopold Kokou, profession : Entrepreneur, demeurant et domicilié à ADIDOGOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06 a 17 ca, situé à SANGUERA, connu sous le nom de Afiadenyigban Djigbé, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé5 et borné au Nord, à l'Ouest et au Sud par la propriété ADENYO et à l'Est par une rue de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700287-GL déposée le 18/07/2023, M. HINE KOFFI, profession : Chauffeur de taxis et conducteurs d'automobiles et de camionnettes, demeurant et domicilié à CACAVELI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 01a 48ca, situé à SAGBADO, connu sous le nom de Wougome Dekpo, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord et à l'Ouest par des rues de 14 m chacune et à l'Est et au Sud par la propriété ATTILA Kodzo Mawuko.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700288-GL déposée le 18/07/2023, M. FOLLY ANANI A. NESTOR, profession : Agents commerciaux, demeurant et domicilié à ATTIEGOU, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 06 a 00 ca, situé à BAGUIDA, connu sous le nom de Kpogan Agodeké, préfecture de Golfe, commune de Golfe6 et borné au Nord et à l'Est par la propriété WONEGOU, à l'Ouest par la propriété AMEDJE Anoumou et au Sud par une rue de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700289-GL déposée le 18/07/2023, Mme KILIOU BEDEOU EPSE CORRENOZ, profession : Aides-soignants, demeurant et domiciliée à TOTSI, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06 a 00 ca, situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de Doglové, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé6 et borné au Nord par une rue de 14 m et à l'Est, au Sud et à l'Ouest par la collectivité ASSIMADI.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700290-GL déposée le 18/07/2023, M. PANLA PADAWASSOU, profession : Autres employés de bureau, demeurant et domicilié à MARITIME AGOENYIVE6 ADETIKOPE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06 a 00 ca, situé à Adétikopé, connu sous le nom de Adoglovi, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé6 et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété VIDZRaku et au Sud par une rue de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700291-GL déposée le 18/07/2023, Mme DAGBOVIE AGBLESHIE, profession : revendeuse, demeurant et domiciliée à SANGUERA, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05 a 99 ca, situé à LOME SANGUERA, connu sous le nom de Bokpoko, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé5 et borné au Nord et au Sud par la propriété YELOU, à l'Est par une rue de 14 m et à l'Ouest par la collectivité ADJA GUELI.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700292-GL déposée le 18/07/2023, M. AVOMENOU KWAMI KAFUI, profession : Topographe dessinateur, demeurant et domicilié à AVEPOZO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 01 a 48 ca, situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de Tonoukouti Dzogbe Kopé, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé6 et borné au Nord et à l'Est par la propriété AGODE Komla Climbler Herman et au Sud et à l'Ouest par des rues de 16 m chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700293-GL déposée le 18/07/2023, M. ATTE-OUDEYI WAHABOU, profession : Directeur de société, demeurant et domicilié à NAYEGA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06 a 41 ca, situé à SANGUERA, connu sous le nom de Kopégan, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé5 et borné au Nord et au Sud par la propriété ZOGLI, à l'Est par la propriété ADOUKPO et à l'Ouest par une rue de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700294-GL déposée le 18/07/2023, Mme DJONDO AFI INES, profession : Commerçante, demeurant et domiciliée à TSEVIE ASSIAMA, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02 a 82 ca, situé à AGOENYIVE SANGUERA, connu sous le nom de Klikamé, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé5 et borné au Nord, à l'Est et au Sud par la collectivité ZANKOU et à l'Ouest par une rue de 14 m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700295-GL déposée le 18/07/2023, M. AKLAH YAO, profession : Salarié, demeurant et domicilié à ATTIEGOU, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 25 a 00 ca, situé à GBOMAME, connu sous le nom de Apédokoè, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord par la propriété AWOUNYO Koffi, à l'Est par une rue de 16 m et au Sud et à l'Ouest par des rues de 24 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700296-GL déposée le 18/07/2023, Mme LAWSON KOKO DJEVODE, profession : Logisticienne, demeurant et domiciliée à CACAVELI, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02 a 68 ca, situé à ANEHO AGBAVI, connu sous le nom de Agbavi, préfecture des Lacs, commune de Lacs3 et borné au Nord et à l'Est par la propriété ADAMAH-YEBOVI, au Sud par la propriété FOLLYGAN et à l'Ouest par une rue de 12 m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700297-GL déposée le 18/07/2023, M. KPESSOU MISSIGBEDE KOFFI, profession opérateur économique, demeurant et domicilié à LOME AGBAVI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 11 a 10 ca, situé à ANEHO GLIDJI, connu sous le nom de Koutsigblé, préfecture des Lacs, commune de Lacs1 et borné au Nord par une rue de 14 m, à l'Est par le lot N° 311 et au Sud et à l'Ouest par respectivement des espaces verts de 15 m et de 20 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700298-GL déposée le 18/07/2023, Mme LAWSON HELOU LATRE K. T. EPSE ADOTE, profession : Profession pour particulier, demeurant et domiciliée à CACAVELI, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02 a 39 ca, situé à Agoényivé, connu sous le nom de Gendarmerie, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoenyivé1 et borné au Nord par le lot N°80, au Sud par le lot N°82 B, à l'Est par le lot N°83 et à l'Ouest par une rue non dénommée de 20 m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700299-GL déposée le 18/07/2023, M. TEKPO DOSSOU, profession : Sans profession, demeurant et domicilié à TOTSI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03 a 09 ca, situé à AFLAO GAKLI, connu sous le nom de Totsi Batome, préfecture de Golfe, commune de Golfe5 et borné au Nord par une rue de 14 m et à l'Est, au Sud et à l'Ouest par respectivement les lots N° 500, 494 et 499 bis.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700300-GL déposée le 18/07/2023, Mme AGBEKO ADJO DJIGBODI, profession : revendeuse, demeurant et domiciliée à SAGBADO, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 04 a 80 ca, situé à SAGBADO, connu sous le nom de Kleme Kpodji, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord et au Sud par la propriété AGBOMADZI Etsevi, à l'Est par une rue non dénommée de 14 m, au Sud-Ouest par la propriété HATOR Amouzou et au Nord-Ouest par la propriété HAVON Mississo.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700301-GL déposée le 19/07/2023, Mme SEGNIGO AKOSSWA, profession : revendeuse, demeurant et domiciliée à BAGUIDA, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03 a 02 ca, situé à AFLAO-SAGBADO, connu sous le nom de Lankouvi, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord, à l'Est et au Sud par la propriété GBADEGBE et à l'Ouest par une rue de 30 m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700302-GL déposée le 19/07/2023, M. AFANOU ANANI, profession : entrepreneur, demeurant et domicilié à NON LOIN DU COMMISSERAT D'AKODESSEWA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 05 a 89 ca, situé à AGBODRAFO, connu sous le nom de Djassémé, préfecture des Lacs, commune de Lacs3 et borné au Nord par la propriété AFANOU Kossivi, au Sud par la propriété NUBUKPO Michel, à l'Ouest par la propriété HOTOUGNAN et à l'Est par la route nationale n° 2 LOME-ANEHO de 40 m et une rue de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble appartient à AFANOU ANANI et AMAH-TCHOUTCHOUI ADAKOU ESSEAM Epse AFANOU, et n'est à sa connaissance grevé d'aucun droit ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700303-GL déposée le 19/07/2023, M. KAMOUNA DADJA, profession : Vendeurs sur les marchés et assimilés, demeurant et domicilié à ADETIKOPE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 09a 00ca situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de Avetamondzi, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé6 et borné au Nord par la Route Adétikope-Djagblé de 20 m, à l'Est par la propriété DJAKAS A. Brigitte, au Sud par la propriété ADJE Komi et à l'Ouest par la propriété AGNA Kola.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700304-GL déposée le 19/07/2023, M. ASSIOBO-KOUGLO COMLAN, profession : Ingénieur, demeurant et domicilié à ATTIEGOUGAN, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03 a 02 ca, situé à LOME LEGBASSITO, connu sous le nom de Ariémé, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé2 et borné au Nord, à l'Est et au Sud par la propriété AWAGA et à l'Ouest par une rue de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700305-GL déposée le 19/07/2023, M. ASSIOBO-KOUGLO COMLAN, profession ingénieur, demeurant et domicilié à ATTIEGOUGAN, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03 a 03 ca, situé à LOME LEGBASSITO, connu sous le nom de Atiémé, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé2 et borné au Nord par une rue de 14 m et à l'Est, au Sud et à l'Ouest par la propriété AWAGA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700306-GL déposée le 19/07/2023, M. LAWSON BODY LATEVI A, profession : Retraité, demeurant à HEDZRANAWOE et domicilié à MAISON NON LOIN DE L'ETABLISSEMENT REVEIL D'OR, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 04 a 20 ca, situé à Glidji, connu sous le nom de Agbomedji, préfecture des Lacs, commune de Lacs1 et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété JUSTINO Kodjo, au à l'Est par la propriété AGBOLAN et au Sud par une rue existante de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700307-GL déposée le 19/07/2023, M. LAWSON BODY LATEVI A, profession : Retraité, demeurant à HEDZRANAWOE et domicilié à MAISON NON LOIN DE L'ETABLISSEMENT REVEIL D'OR, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03 a 00 ca, situé à Glidji, connu sous le nom de Attontideka, préfecture des Lacs, commune de Lacs1 et borné au Nord, Sud et à l'Ouest par la propriété ANAKPAN et au à l'Est par une rue non dénommée de 16 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700308-GL déposée le 19/07/2023, M. EDORHADODO, profession : Ingénieur géologue, demeurant à TABLIGBO et domicilié à CITE SCAN TOGO VILLA 6, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02 a 87 ca, situé à Aflao Klémé, connu sous le nom de Kpodji, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété HAVON et au Sud par une rue en projet de 16 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700309-GL déposée le 19/07/2023, M. NONON K. Diera-Bariga, profession : Professions administratives intermédiaires et assimilées, demeurant et domicilié à FIOVI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06 a 00 ca, situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de Awutoti, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé6 et borné au Nord, à l'Est et au Sud par la propriété DOGBLA et à l'Ouest par une rue de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700310-GL déposée le 19/07/2023, Mme BIDJATI Komaba, épouse NONON, profession : Sage-femme, demeurant et domiciliée à AGOE-DEMAKPOE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03 a 00 ca, situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de Awutoti, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé6 et borné au Nord, à l'Est et au Sud par la propriété DOGBLA et à l'Ouest par une rue de 14 m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700311-GL déposée le 19/07/2023, M. NONON K. Diera-Bariga, profession Professions administratives intermédiaires et assimilées, demeurant à et domicilié à FIOVI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 03 a 61 ca, situé à AGOENYIVE, connu sous le nom de Atsanvé, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé1 et borné au Nord par le lot n° 1222, à l'Est par le lot n° 1223 B bis, au Sud par une rue de 20m et à l'Ouest par une rue de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700312-GL déposée le 19/07/2023, M. ANDJAWAKOUSSANTA, profession : Retraité, demeurant et domicilié à DEMAKPOE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02 a 58 ca, situé à AGOENYIVE, connu sous le nom de Atsanvé, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé1 et borné au Nord et à l'Est par le lot n° 1222 A bis, au Sud par le lot n° 1223 B et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700313-GL déposée le 19/07/2023, Mme TCHALLATCHOUDOU EPSE KPATCHA, profession : ménagère, demeurant et domiciliée à AGOE GBONVE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 02 a 94 ca, situé à AGOE NYIVE, connu sous le nom de Zone Nord de la GENDARMERIE, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé1 et borné au Nord par une rue non dénommée de 14 m, à l'Est par les lots n° 106 et 107, au Sud par le lot n° 105 et à l'Ouest par le lot n° 104.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700314-GL déposée le 19/07/2023, M. KPATCHA Wiyao, profession : Commerçant, demeurant et domicilié à AGOE-GBONVE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 06 a 93 ca, situé à AGOENYIVE, connu sous le nom de Vakpo, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé3 et borné au Nord et à l'Est par des rues non dénommées de 14 m et au Sud et à l'Ouest par la propriété AGBODJAN.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700315-GL déposée le 19/07/2023, Mme KPANTE ASSIBI, profession : Techniciens comptables, demeurant et domiciliée à MADJIKPETO, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03 a 07 ca, situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de Madjikpeto, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé² et borné au Nord par une rue de 16 m et à l'Est, au Sud et à l'Ouest par la propriété WOASSI GUELI.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700316-GL déposée le 19/07/2023, M. EFU ETEH KOKOU, profession : Retraité, demeurant et domicilié à AGOENYIVE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 05 a 44 ca, situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de Wougomé, préfecture de Golfe, commune de Golfe⁷ et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété ALA Lawoè et au Sud par une rue de 16 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700317-GL déposée le 19/07/2023, Mme AFANYIAKOSSOU Gbagba Meyevi, profession : Vendeurs sur les marches et assimilés, demeurant et domiciliée à ANANI SANTOS, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02 a 22 ca, situé à LOME, connu sous le nom de Fléau Jardin, préfecture de Golfe, commune de Golfe⁴ et borné au Nord par l'Avenue du 24 Janvier de 14 m, à l'Est par la propriété de SOUZA, au Sud par la propriété MENSAH et à l'Ouest par la propriété KUDZO.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700318-GL déposée le 19/07/2023, Mme ANIFRANI Abra, épouse AKOLOH, profession : ménagère, demeurant et domiciliée à CASSABLANCA, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 02 a 51 ca, situé à AFLAO-SAGBADO, connu sous le nom de Apédokoè Balissimé, préfecture de Golfe, commune de Golfe⁷ et borné au Nord et à l'Est par la propriété TREVE, au Sud par une rue de 14 m et à l'Ouest par une rue de 12 m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700319-GL déposée le 19/07/2023, M. EHO KODZO LOLONYO, profession : Employés du service des stocks, demeurant et domicilié à MISSION TOVE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02 a 86 ca, situé à LOME TOKOIN, connu sous le nom de Hédzranawoé, préfecture de Golfe, commune de Golfe² et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par respectivement les lots N° 162, 146 B et 145 et au Sud par une rue de 20 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700320-GL déposée le 19/07/2023, M. NAME DOGUINE, profession : Enseignant, demeurant et domicilié à AKATO AVOEME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 03 a 77 ca, situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de Akato Avoème, préfecture de Golfe, commune de Golfe⁷ et borné au Nord et à l'Est par des rues de 14 m chacune et au Sud et à l'Ouest par la propriété DJIDO Komlan et SEXOVON Kodzo.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700321-GL déposée le 20/07/2023, M. DARO ABDEL-KADER, profession : Professions intermédiaires de la gestion administrative non classées ailleurs, demeurant et domicilié à KEGUE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01 a 30 ca, situé à AFLAO-SAGBADO, connu sous le nom de Akato-Viébé, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord, à l'Est et au Sud par la propriété DADABOR et à l'Ouest par une rue de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700322-GL déposée le 20/07/2023, M. KONLANI K LARI, profession : Autres professions intermédiaires des douanes et des impôts non classés ailleurs, demeurant à et domicilié à AGOE TELESSOU, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 03 a 82 ca, situé à Sanguera, connu sous le nom de Nanégbé, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé5 et borné au Nord par une rue non dénommée de 30 m, au Sud par une rue non dénommée de 14 m, au à l'Est par une rue non dénommée de 30 m et au à l'Ouest par la collectivité TENGUE.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700323-GL déposée le 20/07/2023, Mme ATITSO YAWA FOFOE, EPSE KONLANI, profession : Tailleurs, couturiers et chapeliers, demeurant et domiciliée à AGOE TELESSOU, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03 a 61 ca, situé à VAKPOSSITO, connu sous le nom de Assigomé, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé3 et borné au Nord par le lot n° 579, au Sud par le lot n° 576B, à l'Est par le lot n° 577 et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14 m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700324-GL déposée le 20/07/2023, M. DEGUI FRANCIS, profession : Commerçant, demeurant et domicilié à BE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06 a 02 ca, situé à BE-EST, connu sous le nom de Kangnikopé, préfecture de Golfe, commune de Golfe1 et borné au Nord par le lot n° 5, à l'Est par le lot n° 8, au Sud par le lot n° 9 et à l'Ouest par une rue non dénommée de 18 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700325-GL déposée le 20/07/2023, M. FOLLY KOSSI ROMESSE, profession : Etudiant, demeurant et domicilié à AGOE NYIVE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03 a 00 ca, situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de Ségnawou, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé6 et borné au Nord, à l'Est et au Sud par la propriété HEDEDJI Koffi et à l'Ouest par une rue de 16 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700326-GL déposée le 20/07/2023, M. YIBOKOU-MENSAH KOSSIGAN, profession : Mécaniciens et régleurs de véhicules à moteur, demeurant et domicilié à SAGBADO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 04 a 24 ca, situé à LOME BAGUIDA, connu sous le nom de Adamavo, préfecture de Golfe, commune de Golfe6 et borné au Nord par les lots N° 541 et 543 A, à l'Est et au Sud par respectivement les lots N° 544 et 545 B et à l'Ouest par une rue de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700327-GL déposée le 20/07/2023, M. ADZAKPA KOKOU MAWULI, profession Salarié, demeurant et domicilié à ZANGUERA KLIKAME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02 a 92 ca, situé à Sanguéra, connu sous le nom de Dangbéssito, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé5 et borné au Nord par une rue de 14 m et au Sud, Est et Ouest par la collectivité KOUTO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700328-GL déposée le 20/07/2023, Mme TOUTOUAKOU AFI ATAWA, profession : Sans profession, demeurant et domiciliée à DZIDZOLE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02 a 85 ca, situé à SANGUERA, connu sous le nom de Atila Monou, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé5 et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété ADOKOU et à l'Est par une rue de 30 m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700329-GL déposée le 20/07/2023, M. DOSSAH TETevi KOFFI, profession : Directeur de société, demeurant et domicilié à TOKOIN RAMCO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06 a 29 ca, situé à TOKOIN, connu sous le nom de Tokoin Lycée, préfecture de Golfe, commune de Golfe3 et borné au Nord par la rue GBABIRE de 12m, à l'Est par le lot n° 12, au Sud par le lot n° 25 et à l'Ouest par le lot n° 14.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700330-GL déposée le 20/07/2023, M. KOUKPAKI AKINGNANDE I., profession : Ingénieurs et assimilés, non classes ailleurs, demeurant et domicilié à AGOE TELESSOU, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02 a 03 ca, situé à LOME SANGUERA, connu sous le nom de Vakpo, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé5 et borné au Nord par une rue de 14 m et à l'Est, au Sud et à l'Ouest par la propriété MLAGANI Danklou.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700331-GL déposée le 20/07/2023, M. BAGNAH-GAMON BITA FIETTY DOMI, profession : Techniciens comptables, demeurant et domicilié à AGBALEPEDO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03 a 20 ca, situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de Agouté, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé6 et borné au Nord par la propriété ALODJI Yao-Kouma Bio, à l'Est par la collectivité AWOUYA, au Sud par un lot non identifié et à l'Ouest par une rue de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700332-GL déposée le 20/07/2023, M. ATCHA-DEDJI AFFOH, profession : Administratives intermédiaires et assimilées, demeurant à TOKOIN-GBONVE et domicilié à MAISON NON LOIN DE TOKOIN-GBONVE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06 a 00 ca, situé à BE-CENTRE-HEDZRANAWOE, connu sous le nom de Attiégo, préfecture de Golfe, commune de Golfe2 et borné au Nord par le lot n° 313 bis, à l'Ouest par le lot n° 314 bis, au Sud par le lot n° 315 bis et à l'Est par une rue de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700333-GL déposée le 20/07/2023, M. ATCHA-DEDJI AFFOH, profession : Professions administratives intermédiaires et assimilées, demeurant à TOKOIN-GBONVE et domicilié à MAISON NON LOIN DE TOKOIN-GBONVE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06 a 28 ca, situé à AGOE NYIVE, connu sous le nom de Atsavé, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé1 et borné au Nord par le lot n° 43, à l'Est par le lot n° 46, à l'Ouest par le lot n° 42 et au Sud par une rue de 20 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700334-GL déposée le 20/07/2023, Mme DE SOUZA JANET, profession : Commerçante, demeurant et domiciliée à RESIDENCE SISE A AGBATA, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 05 a 41 ca, situé à AGBODRAFO VILLAGE, connu sous le nom de Agbata, préfecture des Lacs, commune de Lacs3 et borné au Nord, à l'Est et au Sud par la propriété DOEVI et à l'Ouest par la Route d'Agbata Agbavi de 20 m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700335-GL déposée le 20/07/2023, M. MOULAMOUWA KERIMOU, profession : Sociologues, psychologues, anthropologues et assimilés, demeurant et domicilié à LEGBASSITO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03 a 63 ca, situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de Zovadzen, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé2 et borné au Nord, à l'Est et au Sud par la propriété ODJI et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700336-GL déposée le 20/07/2023, M. OURO-BERE ABRANGAO, profession : Personnel des services de protection et de sécurité, non classe ailleurs, demeurant à et domicilié à LEGBASSITO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01 a 53 ca, situé à Togblékopé, connu sous le nom de Dikame, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé4 et borné au Nord, Sud et Ouest par la propriété APEKE et au à l'Est par une rue non dénommée de 20 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700337-GL déposée le 20/07/2023, Mme KOUBANEY Ablavi Avafia Akpedze, épouse D'ALMEIDA, profession : salariée, demeurant et domiciliée à ADIDOGOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 08 a 97 ca, situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de Ségbé, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord par une rue de 16 m, à l'Est par une rue de 14 m, au Sud par le lot n° 1420b et à l'Ouest par le lot n° 1417.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700338-GL déposée le 20/07/2023, M. ATIGAN KOKOUVI, profession : Peintres en bâtiment et poseurs de papiers peints, demeurant et domicilié à ZANGUERA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03 a 18 ca, situé à SANGUERA, connu sous le nom de Sagnramé, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé5 et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété GARBA Atsu et à l'Est par une rue de 28 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700339-GL déposée le 20/07/2023, M. IDRISOU SOULEYMANE, profession : Personnel des services de protection et de sécurité, non classe ailleurs, demeurant et domicilié à SOGBOSSITO, PRES DE TOTAL, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02 a 23 ca, situé à AFLAO KLEME, connu sous le nom de Wéwepé, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord, à l'Est et au Sud par la propriété POASSIAKO et à l'Ouest par une rue de 18 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700340-GL déposée le 20/07/2023, M. TENGUE KOMLAAMETEFÉ, profession : Personnel du culte, demeurant et domicilié à ZANGUERA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06 a 00 ca, situé à AFLAO SAGBADO APEDOKOE, connu sous le nom de Venoungle, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord, à l'Est et au Sud par la propriété EKLOU et à l'Ouest par une rue de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700341-GL déposée le 20/07/2023, M. ADANKPO Constant, profession : Soudeur, demeurant et domicilié à TOGBLEKOPE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05 a 20 ca, situé à TOGBLEKOPE, connu sous le nom de Akoin, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé4 et borné au Nord et à l'Est par la propriété EDOH, à l'Ouest par une rue de 10 m et au Sud par la collectivité ADJIAKPOH AZOUMAH.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700342-GL déposée le 20/07/2023, M. AZIADZIPE KOFFI, profession : Soudeur, demeurant et domicilié à DEMAKPOE VERS BAR DEZIDERATA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Rural Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 02 ha 61 a 20 ca, situé à ADETIKOPE LOGOE, connu sous le nom de Hantrolui, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé6 et borné au Nord par le TF N° 47 483 RT, à l'Est par la propriété EVON Klutse, au Sud par la propriété KPETCHEKOU et à l'Ouest par les propriétés WOROU et Komla EKLU.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700343-GL déposée le 20/07/2023, M. OKORO ABDOULAYE ADEBISSI AYINLA, profession : Salarié, demeurant et domicilié à LEGBASSITO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 11 a 00 ca, situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de Sagbado, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité ALLEN et au Sud par une rue de 16 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700344-GL déposée le 20/07/2023, M. KOUWOAYE SEKPONA, profession : Aides-soignants, demeurant et domicilié à TOKOIN FOREVER, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06 a 31 ca, situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de Apédokoè Gbomamé, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord par la propriété TREVE, à l'Est et à l'Ouest par la propriété HOUNDOH et au Sud par un passage de 6 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700345-GL déposée le 20/07/2023, M. FANDJINOU CELESTIN MAHOUNA, profession : Vendeurs sur les marches et assimilés, demeurant et domicilié à ASSIYEYE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06 a 00 ca, situé à AGOENYIVE, connu sous le nom de Zone Nord de la Gendarmerie, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé1 et borné au Nord par le lot n° 230, à l'Est par le lot n° 233, au Sud par le lot n° 234 et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700346-GL déposée le 21/07/2023, M. DOSSEH Folly Adade, profession : Techniciens comptables, demeurant à et domicilié à AGOE VAKPOSSITO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02 a 97 ca, situé à LOME AGOENYIVE VAKPOSSITO, connu sous le nom de Vakpossito, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé3 et borné au Nord, à l'Est et au Sud par la propriété ATTIDJOHOUN et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700347-GL déposée le 21/07/2023, Mme KOLOMBIA M'BAMAKA AFUA, profession : Sage-femme, demeurant et domiciliée à DALIKO, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06 a 82 ca, situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de Vawoutamé, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé6 et borné au Nord par une rue de 16 m, à l'Est et au Sud par la propriété AWOUJJA Komla et à l'Ouest par la propriété DZOKA.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700348-GL déposée le 21/07/2023, M. PELINGUE Pohognaki, profession : Salarié, demeurant et domicilié à Avédji, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02 a 90 ca, situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de Ahonkpoè Dogba, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé2 et borné au Nord par une rue non dénommée de 8 m et à l'Est, au Sud et à l'Ouest par la collectivité KPETCHI AFATSAWO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700349-GL déposée le 21/07/2023, Mme MENSAH AGATHE TELE, profession : Vendeurs sur les marches et assimilés, demeurant et domiciliée à DOUASSESE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05 a 10 ca, situé à AFLAO, connu sous le nom de Avédji Téléssou, préfecture de Golfe, commune de Golfe5 et borné au Nord par la route TOTSI VAKPOSSITO de 28 m, à l'Est par les lots n° 388bis et 391, au Sud par le lot n° 389 et à l'Ouest par le lot n° 387.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700350-GL déposée le 21/07/2023, Mme WILSON BAHUN ADJETE AKPEDJE, profession : Agents commerciaux, demeurant et domiciliée à BE AHLIGO, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03 a 01 ca, situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de Kpessoudji, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord par une rue de 14 m, à l'Est par le lot n° 89, au Sud par le lot n° 88 et à l'Ouest par le lot n° 87A.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700351-GL déposée le 21/07/2023, M. LENE YENDOUKOA, profession : Salarié, demeurant et domicilié à LEGBASSITO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02 a 68 ca, situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de Zovadzen, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé2 et borné au Nord par une rue de 14 m et à l'Est, au Sud et à l'Ouest par la propriété ETEH K. E. Roger.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700352-GL déposée le 21/07/2023, Mme BEDI Teibatou épouse TCHANILE, profession : Techniciens comptables, demeurant et domiciliée à AGOE LOGOPE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03 a 00 ca, situé à Légbassito, connu sous le nom de Ahonkpoé, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé2 et borné au Nord par une rue de 14 m et au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AFATSAWO.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700353-GL déposée le 21/07/2023, Mme SASSOU DJATOUGBE WOBUBE, profession : commerçante, demeurant et domiciliée à BE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 02 a 69 ca, situé à ANEHO KPESSI, connu sous le nom de Agblégan, préfecture des Lacs, commune de Lacs3 et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété FESSOU Amétépé et à l'Est et au Sud par respectivement des rues de 16 m et de 12 m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700354-GL déposée le 21/07/2023, M. BANDEIRA RAYMOND, profession : Sans profession, demeurant et domicilié à SAGBADO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05 a 97 ca, situé à AFLAO ADIDOGOME, connu sous le nom de Soviébé, préfecture de Golfe, commune de Golfe5 et borné au Nord par une rue de 14 m et à l'Est, au Sud et à l'Ouest par respectivement les lots N° 394, 397 et 399.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700355-GL déposée le 21/07/2023, M. SEDINA MESSAN, profession : comptable, demeurant et domicilié à RESIDENCE SISE NON LOIN DU LYCEE MODERNE II D'ADIDOGOME, LANKOUVI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 03 a 15 ca, situé à Sagbado, connu sous le nom de Ségbé Kpodji, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord par la propriété MAWUNEDI, au Sud et à l'Ouest par des rues non dénommées de 14 m et au à l'Est par la propriété ADZOGLI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700356-GL déposée le 21/07/2023, M. AMETADJI AMEVI, profession : Chauffeur de taxis et conducteurs d'automobiles et de camionnettes, demeurant et domicilié à ABLOGAME 36 RUE DES PIGALLES, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01 a 54 ca, situé à AGBODRAFO, connu sous le nom de Togokomé, préfecture des Lacs, commune de Lacs3 et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AFAWUBO Koudolo et au Sud par une rue de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700357-GL déposée le 21/07/2023, M. AMETADJI AMEVI, profession : Chauffeur de taxis et conducteurs d'automobiles et de camionnettes, demeurant à et domicilié à ABLOGAME 36 RUE DES PIGALLES, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01 a 50 ca, situé à AGBODRAFO, connu sous le nom de Togokomé, préfecture des Lacs, commune de Lacs3 et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété des héritiers KOUGBAN et au Sud par la route TOGOKOME AGOVOUDOU de 20 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700358-GL déposée le 21/07/2023, M. TETEKPO KODJO, profession : Chauffeur de taxis et conducteurs d'automobiles et de camionnettes, demeurant à et domicilié à MAISON SISE AAGOE KOFFI PANOU, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03 a 75 ca, situé à AGOENYIVE, connu sous le nom de Aveyimé, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé1 et borné au Nord par une rue non dénommée de 14 m, à l'Est par le lot n° 1657, au Sud par le lot n° 1654 et à l'Ouest par le lot n° 1655A.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700359-GL déposée le 21/07/2023, M. GBESSEVI KOMI, profession : Professions administratives intermédiaires et assimilées, demeurant et domicilié à SEGBE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 78 ca, situé à Aflao Sagbado, connu sous le nom de Akato-Viébé, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord et à l'Est par la propriété BADA DOVE, au Sud par une rue de 16 m et au à l'Ouest par une rue de 16 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700360-GL déposée le 21/07/2023, M. KUBLANU KOSSI BIOVA, profession : Commerçant, demeurant et domicilié à AVEDJI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 02 a 98 ca, situé à SANGUERA, connu sous le nom de Fozui Vogome, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé5 et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété GATOR Kokou Innocent, à l'Est par une rue de 30 m et au Sud par une rue de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700361-GL déposée le 21/07/2023, M. KOMASHIE KOAMI, profession : Retraité, demeurant et domicilié à NYEKONAKPOE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02 a 99 ca, situé à Légbassito, connu sous le nom de Madjikipéto, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé2 et borné au Nord par une rue existante de 16 m et au Sud, Est et Ouest par la propriété GUELI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700362-GL déposée le 21/07/2023, Mme KOUWONOU MARGUERITE, profession : Ménagère, demeurant et domiciliée à AGBALEPEDO, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03 a 20 ca, situé à AGOE-NYIVE, connu sous le nom de Daliko, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé1 et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété ATTIGLI Kossi, à l'Est par une rue de 14m et au Sud par la collectivité ZANDO.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700363-GL déposée le 21/07/2023, M. SANTOS KODJOVI SURU-L A, profession : Cadres comptables, demeurant et domicilié à AGOE TELESSOU, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06 a 00 ca, situé à Adétikopé, connu sous le nom de Ségnawou, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé6 et borné au Nord par une rue de 14 m et au Sud, Est et Ouest par la propriété NOUTSO Afi.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700364-GL déposée le 21/07/2023, M. CODJIA-DOSSOU YAWO KAFUI, profession : Sans profession, demeurant et domicilié à SUN CITY AVEDJI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06 a 00 ca, situé à Sanguera, connu sous le nom de Amedenta, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé5 et borné au Nord, Sud et Ouest par la propriété YELOU et à l'Est par une rue non dénommée de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700365-GL déposée le 21/07/2023, M. MIDZA KOAMI, profession : Cartographes et géomètres, demeurant et domicilié à AGOE TELESSOU, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 01 a 48 ca, situé à SANGUERA, connu sous le nom de Bokpoko, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé5 et borné au Nord et à l'Est par la collectivité AZIAGBENYO Wossa, à l'Ouest par une rue non dénommée de 16 m et au Sud par une rue non dénommée de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700366-GL déposée le 21/07/2023, Mme BANSAH ESSI ENYA, profession : Vendeurs sur les marchés et assimilés, demeurant et domiciliée à VAKPOSSITO, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03 a 01 ca, situé à AGOENYIVE, connu sous le nom de Vakpossito, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé3 et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AYIVON Mawu et au Sud par une rue de 20 m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700367-GL déposée le 21/07/2023, Mme BRUCE GEORGETTE R. A, profession : Ménagère, demeurant et domiciliée à AFLAO AVENOU, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 07 a 01 ca, situé à AFLAO GAKLI, connu sous le nom de Avénou, préfecture de Golfe, commune de Golfe5 et borné au Nord par le lot N° 142 A, à l'Est par les lots N° 143 et 133, au Sud par une rue de 14 m et à l'Ouest par le TF N° 17 776 RT.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700368-GL déposée le 21/07/2023, M. AKAKPOVI KOESSAN YVES, profession : Mécaniciens et régleurs de véhicules à moteur, demeurant et domicilié à DZIFA KPOTA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01 a 53 ca, situé à LOME, connu sous le nom de Anfamé Nord, préfecture de Golfe, commune de Golfe1 et borné au Nord, à l'Est et au Sud par le lot n° 1941A et à l'Ouest par une rue de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700369-GL déposée le 21/07/2023, M. ADJRI AZOSSOU, profession : Jardinier, demeurant et domicilié à KAGOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 30a 00ca situé à AGBODRAFO, connu sous le nom de Dévikinmé Tame, préfecture des Lacs, commune de Lacs3 et borné au Nord par une rue de 14 m, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité AMOU-GANA et au Sud par une rue de 16 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700370-GL déposée le 21/07/2023, Mme TEVI AKOU, profession : Commerçante, demeurant et domiciliée à YOKOE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06 a 00 ca, situé à SANGUERA, connu sous le nom de Fozui-Vogomé, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé5 et borné au Nord, à l'Est et au Sud par la propriété ATTILA et à l'Ouest par une rue de 14 m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Imp Editogo
Dépôt légal n° 56 bis GL